

Présidence de Monsieur Musa Kamenica, président

Membres absents excusés : Mme Romane Benvenuti ; Mme Pauline Blanc ; Mme Perside Gloria Bolombo Limangi ; Mme Isabelle Bonillo ; Mme Virginie Cavalli ; Mme Lana Damergi ; Mme Preeti Damon ; Mme Alice Girardet ; Mme Paloma Graf ; M. Günter Hanisch ; M. Mountazar Jaffar ; Mme Feryel Kilani ; Mme Mathilde Maillard ; M. Olivier Marmy ; M. Pedro Martin ; Mme Naomi Alexandra Matewa ; M. Jacques Pernet ; Mme Marisa Maurer Putallaz ; Mme Franziska Meinherz ; M. Johan Pain ; Mme Marie-Thérèse Sangra ; M. Olivier Thorens ; M. Vincent Vouillamoz

Membres absents non excusés : M. Jean-Marc Béguin ; M. Matthieu Carrel ; Mme Perpetue Dindi ; M. Olivier Kaser ; Mme Gaëlle Kovaliv ; Mme Léonie Kovaliv ; Mme Sevgi Koyuncu ; Mme Najia Trottet ; Mme Klesta Krasniqi ; Mme Astrid Lavanderos ; Mme Gaëlle Mieli ; M. Vincent Mottier ; Mme Christelle Rigual ; M. Loris Socchi ; Mme Diane Wild

Membres présents	62
Membres absents excusés	23
Membres absents non excusés	15
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**INT26/029 - FIM
Interpellation
urgente**

de M. Johann DUPUIS (EàG) et consorts : « Quelles mesures urgentes la Municipalité compte-elle mettre en œuvre après le décès d'une personne heurtée par un camion-poubelle de la ville dans une rue étroite ? »

Développement

M. Johann DUPUIS (EàG) qui dépose 1 résolution.

*Réponse de la
Municipalité*

Mme Florence GERMOND, directrice de Finances et Mobilité

Résolution Dupuis

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité identifie la présence de goulets d'étranglements pour le passage des véhicules d'assainissements sur le réseau routier lausannois - en ayant dans la mesure du possible également recours à une enquête auprès du personnel - et prenne les mesures nécessaires pour faciliter le manoeuvrement de ces véhicules tout en garantissant la sécurité des piétons

Discussion

M. Valentin CHRISTE (DC) ; Mme Françoise PIRON (PLR) qui dépose une résolution.

Résolution Piron

Lors de nouveaux aménagements des rues, le conseil communal souhaite que la Municipalité procède à des tests de mise en situation également avec des camions de ramassage de la Ville pour définir les gabarits à disposition

Discussion (suite)

Mme Constance VON BRAUN (Les Verts) ; Mme Tatiana TAILLEFERT (Les Verts) ; Mme Florence GERMOND, directrice de Finances et Mobilité ; M. Eric BETTENS (Les Verts) ; Mme Françoise PIRON (PLR) ; Mme Constance VON BRAUN (Les Verts)

Vote s/ résolution Dupuis

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non, et quelques abstentions, **adopte** la résolution de M. Dupuis

Vote s/ résolution Piron

Le Conseil, par 38 oui, 4 non, et 19 abstentions, **adopte** la résolution de Mme Piron

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

INT26/025 - EJQ
Interpellation urgente

de Mme Virginie ZÜRCHER (soc.) et consorts : « Signalements pour abus sexuels dans les crèches et parascolaires en Romandie, quel dispositif à Lausanne ? »

Développement

Mme Virginie ZÜRCHER (soc.) qui dépose 3 résolutions.

Réponse de la Municipalité

M. David PAYOT, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers

Résolution n° 1

Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité demande aux différentes structures du Réseau L, la mise en place d'un protocole de protection, d'identification et de signalement contre les potentiels abus sexuels et la pédocriminalité

Résolution n° 2

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité propose à chaque structure du Réseau L des formations spécifiques liées à la prévention, l'identification et la protection contre les abus sexuels et la pédocriminalité

Résolution n° 3

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité réfléchisse à un plan d'action inter-services pour prévenir, identifier et protéger contre les abus sexuels et la pédocriminalité

Discussion

Mme Patrizia MORI (UDC) ; M. David PAYOT, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; M. Jean-Claude SEILER (PLR) ; M. Ilias PANCHARD (Les Verts) ; Mme Virginie ZÜRCHER (soc.) ; M. David PAYOT, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.

Vote s/ résolution 1

Le Conseil, à l'unanimité, **adopte** la résolution de Mme Zürcher 1

Vote s/ résolution 2

Le Conseil, à l'unanimité, **adopte** la résolution de Mme Zürcher 2

Vote s/ résolution 3

Le Conseil, à l'unanimité, **adopte** la résolution de Mme Zürcher 3

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

INT26/028 - LEA
Interpellation urgente

de M. Pierre CONSCIENCE (EàG) et consorts : « Immeuble patrimonial Lac-Hapre, ou quand une institution publique donne une touche supplémentaire à la gentrification du quartier d'Ouchy. »

23^e séance du mercredi 10 juin 2026

INT26/027 - LEA **Interpellation** **urgente**

de M. Mountazar JAFFAR (soc.) et consorts : « "Rénoviction" à Lausanne ou l'urgence d'agir »

Développement

M. Pierre CONSCIENCE (EàG) qui dépose 3 résolutions.

Réponse de la
Municipalité

M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de Culture et Développement urbain ; Mme Natacha LITZISTORF, directrice de Logement, Environnement et Architecture

Résolution
Conscience n° 1

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité :

- fasse tout ce qui est en son pouvoir pour que le projet de rénovation de l'immeuble sis aux numéros 2 à 10 de la rue du Lac, ainsi qu'au 47 de l'avenue de la Harpe, soit revu en profondeur, de sorte à permettre aux locataires actuel-le-s, y compris ceux dont les baux ont déjà été résiliés, de rester chez eux jusqu'au début des travaux de rénovation, ainsi que de retrouver un logement dans cet immeuble et à des loyers qui leur sont abordables, une fois les travaux terminés.
- s'assure que des conditions de relogement temporaire correspondant aux besoins des locataires leur soient proposés pour la durée des travaux, si cela s'avère nécessaire

Résolution
Conscience n° 2

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'oppose à tout projet de rénovation qui chercherait à se soustraire aux exigences écologiques de notre époque, en particulier les exigences comprises dans la nouvelle loi cantonale sur l'énergie.

Résolution
Conscience n° 3

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité renonce à céder un bien immobilier en sa possession, si cette vente peut impliquer des projets de réaffectation des locaux qui obligeraient ses habitant-e-s à quitter les lieux

Développement

M. Mountazar JAFFAR (soc.) qui dépose 1 résolution.

Réponse de la
Municipalité

Mme Natacha LITZISTORF, directrice de Logement, Environnement et Architecture ;

Résolution Jaffar

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité remette systématiquement aux commissions de contrôle, respectivement la COFIN et la COGES, les préavis LPPPL transmis au Canton de Vaud.

Discussion

M. Samuel DE VARGAS (soc.) ; Mme Marlène BERARD (PLR) ; M. Pierre CONSCIENCE (EàG) ; M. Samuel DE VARGAS (soc.) ; M. Pierre CONSCIENCE (EàG) qui modifie sa résolution n° 3 ;

Résolution
Conscience n° 3
(modification)

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité renonce à céder un bien immobilier en sa possession, si cette vente peut impliquer des projets de réaffectation des locaux qui obligeraient ses habitant-e-s à quitter les lieux ou qui ne seraient pas associées à des solutions de relogement consensuelles.

Discussion (suite)

M. Valentin CHRISTE (UDC) ; M. Samuel DE VARGAS (soc.) ; M. Pierre CONSCIENCE (EàG) ; Mme Marlène BERARD (PLR) ; Mme Salomé MORAND (Les Verts) ; M. Mountazar JAFFAR (soc.) ; M. Valentin CHRISTE (UDC) ; M. Pierre Conscience (EàG) qui modifie sa résolution.

23^e séance du mercredi 10 juin 2026

*Résolution
Conscience n° 3
(modification nulle)*

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité renonce à céder un bien immobilier en sa possession, si cette vente peut impliquer des projets de réaffectation ou de rénovation des locaux qui obligerait ses habitant-e-s à quitter les lieux ou qui ne seraient pas associées à des solutions de relogement consensuelles.

*Vote s/ résolution
Conscience 1*

Le Conseil, par 41 oui, 17 non, et 1 abstention, **adopte** la résolution de M. Conscience 1

*Vote s/ résolution
Conscience 2*

Le Conseil, par 40 oui, 17 non, et 2 abstentions, **adopte** la résolution de M. Conscience 2

*Vote s/ résolution
Conscience 3*

Le Conseil, par 48 oui, 11 non, et 0 abstentions, **adopte** la résolution de M. Conscience 3

*Vote s/ résolution
Jaffar*

Le Conseil, par 51 oui, 9 non, et 1 abstention, **adopte** la résolution de M. Jaffar

Le Conseil prend acte des réponses municipales.

Clôture

La séance est levée à 22 h 30.

Le président

Le secrétaire

.....

.....